

À la découverte des légendes et du passé médiéval au départ de Champtoceaux

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Du panorama incontournable de la Loire le Champalud jusqu'aux Vestiges de la Citadelle de Champtoceaux en passant par la Coulée de la Luce, sentier parsemé de légende, vous passerez au travers de paysages restés sauvages.



Visorando



Randonnée n°1979030

Durée :	1h30	Difficulté :	Facile
Distance :	4.21km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	104m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	109m	Commune :	Champtoceaux (49270)
Point haut :	74m		
Point bas :	6m		



Description

Stationner sur le parking de l'Office de Tourisme de Champtoceaux situé au Champalud.

(D/A) Prendre la direction du panorama puis suivre le sentier balisé parallèle à la Rue de Bretagne qui part vers la droite. Atteindre un souterrain qui traverse la route.

(1) L'emprunter à gauche, continuer jusqu'à passer dans le bois sur le sentier de la Coulée de la Luce avec ses livres ouverts explicatifs des contes et légendes. Cheminer dans le bois pour parvenir en bordure de la Loire ^{voir}

Pendant la randonnée

(2) Longer la Loire en prenant à gauche jusqu'à arriver au Moulin Pendu.

(3) Passer en dessous. Continuer le sentier en passant par le Cul du Moulin puis sous le pont. Suivre la route D751C puis la traverser en direction du chemins après le lieu-dit la Bonde.

Rejoindre plus loin le carrefour du sentier qui monte vers les vestiges de la Citadelle.

(4) Le prendre à gauche, au carrefour suivant tourner encore à gauche pour atteindre les vestiges de cette citadelle.

(5) Poursuivre en en faisant le tour, revenir au carrefour.

(4) Reprendre à gauche le sentier, longer le ruisseau du Vainard. Obliquer à gauche au niveau de la passerelle. À la sortie du bois prendre à gauche la Rue des Remparts. Parvenir au carrefour de l'Église Sainte-Madeleine. Tourner à gauche pour revenir au parking de l'Office de Tourisme **(D/A)**.

Informations pratiques

A proximité

(2) Variante : possibilité ici de faire un crochet pour aller découvrir le village de la Patache avec ses maisons étagées à flanc de coteaux puis de revenir sur vos pas pour continuer le circuit.

Base de loisirs L.A. Kayak.

Bateau La Luce

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-des-legendes-et-du-passe/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Points de passages

D/A Parking de l'Office de Tourisme - Le Champalud

N 47.338125° / O 1.26593° - alt. 74m - km 0

1 Passage souterrain

N 47.338038° / O 1.263655° - alt. 67m - km 0.38

2 À droite : crochet par le village "la Patache"

N 47.339721° / O 1.26173° - alt. 13m - km 0.76

3 Le Moulin Pendu - Moulin Pendu

N 47.339477° / O 1.273515° - alt. 16m - km 1.66

4 Carrefour vers la Citadelle

N 47.336118° / O 1.275039° - alt. 32m - km 2.55

5 Citadelle ruines - Citadelle de Champtoceaux

N 47.33678° / O 1.275763° - alt. 49m - km 2.84

D/A Parking de l'Office de Tourisme

N 47.338128° / O 1.26593° - alt. 74m - km 4.2

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.